Service de l'eau
case postale 7416 – 1001 Lausanne

Ville de Lausanne

CONNECT Réseaux Industriels Sàrl
M. Y. Debieux et M. F. Cunin
Rue Es Perreyres 47

1436 Chamblon

Analyse n°128450

dossier traité par M. F. Khajehnouri
tél. direct 021 315 99 21
e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch
notre référence: CL 00.CONN.128450

Lausanne, le 31-05-2024

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.CONN.128450**	Provenance de l'échantillon	Connect Réseaux Industriels Sàrl
Date prélèvement	12-05-2024	Lieu de prélèvement	Suscevaz - Réseau distribution CT-SUC-001
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	13-05-2024 au 16-05-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	10	UFC/ml	VM : Max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD**
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité
** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

Conclusion Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Service de l'eau
case postale 7416 – 1001 Lausanne

Ville de Lausanne

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.CONN.128450**	Provenance de l'échantillon	Connect Réseaux Industriels Sàrl
Date prélèvement	12-05-2024	Lieu de prélèvement	Suscevaz - Réseau distribution CT-SUC-001
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Code canton	2812 - eau de boisson dans le réseau de distribution
Date d'analyse	12-05-2024 au 16-05-2024	Préleveur	Client externe

Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	13.6	°C	VE: 8-15
MON-ALA-58	Bromures	<10.0	µg/l	
MON-ALA-58	Chlorures	11.2	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA-58	Fluorures	<0.50	mg/l	VM: max. 1.5
MON-ALA-58	Nitrates	4.5	mg/l	VM: max. 40
MON-ALA-58	Sulfates	28	mg/l	VE: max. 50
MON-ALA-58	Calcium	73	mg/l	
MON-ALA-58	Dureté totale	23.1	°f	
MON-ALA-58	Magnésium	11.8	mg/l	
MON-ALA-58	Potassium	1.3	mg/l	VE: < 5
MON-ALA-58	Sodium	6.9	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA-04	Carbone organique total	1.0	mg C/l	VI: ≤ 2.00 mg C/l
MON-ALA-62*	Conductivité	460	µS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-62*	Consommation acide	4.08	mmol/l	
MON-ALA-62*	Dureté carbonnatée	20.4	°f	
MON-ALA-62*	Hydrogénocarbonate	246	mg/l	
	pH	7.6		VE: 6.8-8.2
MON-ALA-53	Ammonium	<0.010	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Phosphate	<0.020	mg p/l	VM: max. 1
MON-ALA-17	Turbidité	0.2	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD** VI: Valeur indicative selon OPBD** VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SVGW ***
* Méthodes faisant partie du domaine accrédité
** Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public
*** Association pour l'eau, le gaz et la chaleur

Conclusion Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Service de l'eau
case postale 7416 – 1001 Lausanne

Ville de Lausanne

Rapport d'analyses

N° échantillon	**CL 00.CONN.128450**	Provenance de l'échantillon	Connect Réseaux Industriels Sàrl
Date prélèvement	12-05-2024	Lieu de prélèvement	Suscevaz - Réseau distribution CT-SUC-001
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe

Conclusion globale Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD**).

Responsable du contrôle de l'eau

P.O.

Fereidoun Khajehnouri
Dr ingénieur – chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.
Les résultats ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.